

Petrič, Ernest

Note verbale

[Original : anglais]

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Slovénie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature de M. Ernest Petrič à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

Depuis la création de la Cour pénale internationale, la République de Slovénie a été un fervent défenseur du travail et des activités de la Cour. La décision prise par la Slovénie de présenter un candidat montre de nouveau son attachement au bon fonctionnement de la Cour, lequel dépend de la qualité des juges élus. L'évaluation indépendante des candidats aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale est une étape décisive dans le processus de sélection.

La Slovénie a ainsi décidé de présenter la candidature d'un éminent juriste international ayant occupé les fonctions de juge, diplomate et universitaire, à l'élection des membres de la Commission consultative. Un énoncé détaillé des qualifications du professeur Petrič, ainsi que son curriculum vitae, sont joints à la présente note.

* * *